

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 9 AOUT.

On écrit de Hanovre, le 1er août :  
La commission de constitution a présenté au roi un rapport très-étendu sur le résultat de ses délibérations. On dit que la commission s'est attachée à justifier d'abord le décret du 5 juillet aux yeux de plusieurs cabinets étrangers, et ensuite, à présenter d'une manière favorable le point de vue qui a dominé dans ce décret, ainsi les délibérations de la commission ne pouvaient être publiées, et dès le principe, les commissaires ont décidé qu'ils observeraient le plus grand secret sur tous leurs travaux. On a seulement appris que les membres de la commission, bien que divisés sur certains points, s'étaient néanmoins prononcés tous pour le décret en général, et que le rapport au roi avait été dirigé dans ce sens.

— On dit que le roi a l'intention de nommer une nouvelle commission pour examiner la patente du 5 juillet. Elle se composera de 6 membres. Comme nos chambres ont voté le budget jusqu'à la fin de l'année, il ne sera pas nécessaire de les réunir de si tôt. Cette considération jointe à la circonstance du voyage de L. M. fait croire que nos affaires politiques resteront encore pendant quelque temps dans le statu quo. Le roi verra pendant son voyage le roi de Prusse son beau frère, monarque qui a le même âge que lui. (Ces deux souverains sont âgés de 67 ans.)

— La Gazette d'Augsbourg contient aujourd'hui les nouvelles informations qui suivent sur les événements de Sicile : Naples, le 27 juillet.

Il paraît maintenant que le gouvernement a reçu des nouvelles plus rassurantes de la Sicile, du moins l'embarquement du 1er régiment a été ajourné indéfiniment. Toutes les autres troupes sont parties, à l'exception de celles qui devaient accompagner le roi, qui, à la grande satisfaction des habitants de Naples, a renoncé à son projet de se rendre en Sicile.

Le motif de l'envoi de ces troupes est toujours une énigme, dont les lettres arrivant journellement de la Sicile ne donnent pas la clef. Les nouvelles de Palerme vont jusqu'au 24. Un officier des troupes qui ont été envoyées les premières, a écrit qu'au débarquement et ensuite près de la ville, on s'est battu avec acharnement. Un des faubourgs se serait battu avec une opiniâtreté désespérée. Au départ des lettres du 24, tout était tranquille à Palerme et l'autorité sanitaire avait publié un décret portant que les navires venant de Naples seraient admis librement, privilège qui n'est pas même accordé aux provenances des autres ports de la Sicile. A Messine il règne une grande peur du choléra, pour assez justifiée par les affreux ravages de la maladie à Palerme.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 11 AOUT.

Le Globe donnait hier la liste générale des élections des cités, bourgs et comtés de l'Angleterre, qui sont terminées. Cette liste ne comprend pas les élections de l'Ecosse et de l'Irlande. Il a été élu en Angleterre 191 réformateurs, 150 tories; différence de 41 membres en faveur des premiers. Les réformateurs ont triomphé dans 36 districts où il y avait

### FEUILLETON.

#### UNE COURSE DE CHEVAUX A NEWMARKET.

Lord Crompy aimait passionnément la chasse, la bonne chère, la politique, les chevaux, les chiens et les combats de coqs; c'était un des membres les plus distingués du club des jockeys, et l'une des plus hautes notabilités du Turf (1). Sa Grâce le duc de Cumberland, l'éleveur de Mark, père d'Eclipse; O'Kelly, qui vit naître dans ses écuries cent soixante chevaux, tous fils et filles du même Eclipse; le comte Grosvenor qui, après avoir en une année, gagné 200,000 livres sterling (cinq millions de francs) à différentes courses, se vit encore en perte, en raison des frais énormes que lui coûtaient ses haras; lord Castlereagh, lorsque les roues de son char, traîné par une longue suite de chevaux à tous crins, faisaient voler la poussière de l'arène de Newmarket, et enfin le vieux duc de Queensbury lui-même, si célèbre par ses paris de mille et deux mille guinées, et surtout par celui qu'il gagna contre le Highlander de lord Barrymore (2), ne brillaient point, dans leurs beaux jours, de plus d'éclat que lord Crompy à l'époque où j'avais l'honneur d'être le commensal de son château.

Ses haras étaient magnifiques : Eclipse, le roi des coureurs, qui ne disputa jamais le prix sans le gagner; la fameuse Julia, fille de Blair et mère de Pronois, qui produisit Prunella, la plus belle jument des temps modernes; le Trumpator, de Charles Clermont; les Wiskies, les Sorceres, le célèbre Smolensko, de Charles Bunberg; Mark, père d'Eclipse; Herod, dont tous les produits furent dignes de leur père, avaient contribué à peupler ses écuries. On y trouvait cinquante chevaux de pur sang, trente chevaux de trait, vingt chevaux de chasse et une trentaine de chevaux ordinaires. Mais de toutes ces bêtes, celle qui faisait sa gloire, celle qu'il n'aurait pas voulu donner pour dix mille guinées, c'était Antinoüs, qu'il avait vu naître, et dont la généalogie se perdait dans la nuit

(1) Turf, à proprement parler, signifie gazon, pelouse; mais on entend également par ce mot tout ce qui a rapport aux courses de chevaux.

(2) Il s'agissait de tourner trois fois autour de ce qu'on nomme le round course, c'est-à-dire de faire douze mille d'une haleine. Le même duc, dont le nom est également célèbre dans les fastes de la galanterie anglaise, parcourut une fois dix-neuf mille en une heure, avec des chevaux de pur sang attelés à sa berline.

auparavant des députés tories, les tories ont réussi à éliminer des réformateurs dans 31 collèges électoraux, différence en faveur des réformateurs de cinq districts, ou de 10 voix de plus que la majorité de l'ancien parlement. L'Ecosse a élu jusqu'à présent 22 réformateurs et un seul tory.

### FRANCE. — PARIS, LE 12 AOUT.

Le roi continue à exercer dans son château une grande et royale hospitalité. Les autorités de la province, les plus notables citoyens sont reçus le jour même où ils sollicitent l'honneur d'être présentés. Le banquet est habituellement de soixante couverts. Les convives se retirent émerveillés de la splendeur de ces fêtes, et plus encore de l'affabilité de leurs augustes hôtes.

Le voyage du duc d'Orléans a été une continuité de bienfaits qui lui a valu les plus touchants témoignages de reconnaissance publique. La seule ville de Dieppe a reçu 1000 fr. pour dix veuves de marins, 500 fr. pour les orphelines de l'école de dentelles, 3000 fr. pour les courses de chevaux, une somme au curé de St Jacques, 1000 fr. au bureau de bienfaisance, etc., etc.

— On lit dans le Journal de Paris :  
« C'est, dit-on, au château d'Eu que la dissolution a été décidée. Il paraît même que l'époque en a été fixée, et que les élections doivent avoir lieu du 1er au 10 novembre. On se réserve pourtant de revenir sur cette détermination, dans le cas où il surviendrait quelques événements imprévus.

— Le théâtre de la Gaîté a été fermé hier soir par ordre de la police, parce qu'il n'avait pas fait connaître à l'autorité la diminution du prix de ses places. Les autres théâtres paraissent devoir prochainement adopter cette diminution. A partir d'aujourd'hui, les premières places du Gymnase ne coûteront plus que 3 fr., et le parterre 1 fr.

— L'Académie française a tenu aujourd'hui sa séance solennelle consacrée à la distribution des prix fondés par le vénérable Moutlhon, et destinés aux actes de vertu et aux ouvrages les plus utiles aux mœurs; l'Académie avait aussi à donner le prix de poésie. Ce dernier a été obtenu par M. Boulay-Paty. L'ouvrage de M. Duhan, sur les aveugles nés, a mérité à son auteur le prix de 6000 francs; et enfin le prix de vertu, qui est de 8000 fr., a été décerné à M. Mathieu Martinel, adjudant du 1er régiment de cuirassiers en garnison à Paris. L'un des traits d'héroïsme et d'humanité qui ont valu à M. Martinel cette juste récompense de son honorable vie se rattache à la récente catastrophe du Champs de Mars. Jamais peut-être l'Académie n'avait été le théâtre d'une si touchante solennité, M. Martinel était présent et non moins ému que l'auditoire tout entier.

— On annonce que des négociations vont être entamées à Berlin pour un traité commercial entre la France et la ligne des douanes allemandes. (Corresp.)

P. S. Le bruit s'est répandu ce matin que le Roi de Naples avait envoyé à Vienne une note pressante pour demander l'entrée dans les Deux-Siciles d'une division autrichienne afin de pouvoir disposer de ces troupes pour réduire la Sicile. (Idem.)

des temps. Antinoüs n'avait point encore lutté; Newmarket ne l'avait point vu briller à ses courses; mais quelles espérances ne devait on pas fonder sur une bête qui descendait d'une lignée si ancienne! Aussi, il fallait voir quelle surveillance attentive lord Crompy prodiguait à ce cheval, combien il craignait pour lui les rhumes, les coups d'air, la pluie, le vent il fallait voir avec quelle soin il mesurait la quantité de ses aliments, en examinait la qualité; par quel art il augmentait la souplesse de ses membres, comment il doublait sa force par un exercice mesuré, purifiait la masse de son sang à l'aide de médecines; jamais santé de prince ne fut traitée avec plus de soin, plus d'intérêt, que ne l'était alors celle d'Antinoüs.

Du reste, personne n'était plus habile trainer (1), personne n'était plus profondément versé dans l'art d'élever un cheval, réputation mille fois plus glorieuse pour lui que celle qui s'attachait aux noms des grands princes et des héros.

Cependant le temps approchait où Antinoüs allait entrer en lice; encore quinze jours, et nous arrivions à la course de Houghton, la plus belle de toutes les courses de Newmarket. Alors lord Crompy, oubliant ses chiens et la chasse, reporta son affection toute entière sur Antinoüs. Un de ses enfants eût été à l'article de la mort, qu'il n'eût pas déployé plus de soins, plus de vigilance; son impatience, sa sollicitude, se peignaient à chaque instant dans son regard et dans ses gestes.

Antinoüs, son cher Antinoüs, lui tournait complètement la tête; jour et nuit, il courait à l'écurie pour le voir et le droguait. Tantôt c'était une nourriture échauffante, qu'il prétendait lui être nécessaire pour lui enflammer le sang; tantôt c'était un purgatif, une dose d'aloës de Barbade. Quelquefois, trouvant la pauvre bête trop lourde et trop grasse, il augmentait le nombre de ses promenades pour lui faire subir des transpirations forcées (swaets), et, à cet effet, il la couvrait d'une énorme quantité de harnais et de caparçons, il lui faisait faire environ quatre milles au grand trot. — Tom! arrête, disait-il à chaque instant au jockey qui montait Antinoüs; pars, lance un temps de galop pour réveiller ses barres; il faut le mettre sur ses jarrets. Allons! Tom, mon ami, un autre temps de galop; puis, tu rentreras Antinoüs à l'écurie, et tu lui donneras son looch.

Tom aimait son art avec autant de passion que lord Crompy aimait Antinoüs. Les suffrages de toutes les illustrations maquignonnières remplissaient son cœur d'un doux transport. Sa joie ne lui faisait pourtant point oublier qu'il y avait, ou du moins qu'il y avait eu, un homme dont la

(1) On appelle ainsi celui qui élève des chevaux de courses.

— On mande d'Alexandrie, en date du 6 juillet, que le vice-roi a mis brusquement à la voile avec trois vaisseaux de ligne et plusieurs frégates pour Candie. L'étonnement causé par ce départ a été d'autant plus grand, que l'on disait cette escadre destinée à rester au port pendant toute l'année. Ibrahim pacha suit son père en Syrie; il est à bord d'un vaisseau de guerre, accompagné de deux petits bâtiments. Ibrahim est souffrant. Ce voyage inattendu produit une vive sensation. (Mercure de Souabe, 9 août.)

Bulletin de la bourse de Paris du 12. — Stagnation complète en 3 et 5 p. c., et beaucoup d'affaires sur les autres valeurs. La rive droite, restée hier à 725, s'est élevée aujourd'hui à 735. On a fait en rive gauche 648 75 et fini à 650. Quant au St. Germain, il s'est tenu à 985 sans affaires.

L'actif a été faible à 22 1/2 t2, d'abord par suite de la dépêche télégraphique et d'après les nouvelles de Lisbonne, qui ont entraîné le 3 p. c. portugais à 25. On a fait peu d'affaires en Banques de Bruxelles; elles sont toujours demandées à 1437 50, mais il n'y a pas d'offres. Les Sociétés Générales sont aussi très-recherchées, ainsi que les Mutualités.

### AFFAIRES D'ESPAGNE.

On a publié les dépêches télégraphiques suivantes :

Bordeaux, 10 août 1837.  
Le prétendant se dirigeant sur Villafranca, Espartero et Orca continuaient leur mouvement sur cette ville le 31. L'expédition de Castille, forte de 5,000 hommes et de 200 chevaux, était le 1er, à Penafiel; elle se dirigeait sur la province de Ségovie. Deux bataillons de cette expédition étaient restés dans la Sierra de Morjos et Soria.

Bayonne, 10 août, 8 heures du soir.  
D'après les dernières nouvelles reçues à Madrid le 6, l'expédition de Guergués, forte d'environ 5,000 hommes et 200 chevaux, est entrée à Ségovie. La forteresse, gardée par 200 ou 300 hommes, a capitulé. Les carlistes ont continué leur route vers Guadarrama. Ces événements n'inspiraient pas de crainte sérieuse pour la sûreté de la capitale.

La ville de Ségovie se trouve à 14 lieues de Madrid et à 2 lieues seulement de la résidence royale de la Granja. La Sierra del Guadarrama se trouve à mi-chemin de la Granja et de Madrid.

— On écrit de Madrid, le 5 août :  
Déjà Riega, Sepulveda et d'autres villes déplorent les conséquences du passage des factieux qui saccagent toutes les stations dans leur itinéraire. On croit savoir que leur but est de se porter sur la Granja et l'Escorial et de dévaster ces résidences royales, si le général Mendoz Vigo et les nombreux détachements partis de Madrid hier soir et ce matin, sous les ordres du colonel Aspiroz, leur en laissait le loisir, quatre pièces d'artillerie ont été expédiées dans la même direction. Les forces que commande Aspiroz se composent des troupes disponibles de quelques compagnies de la reine, d'un bataillon de ligne de la Guadalupe et de plusieurs centaines de chevaux.

Bien que Segovie occupée par les factieux ne soit séparée de la capitale que par 14 lieues, la garde nationale remplie d'enthousiasme et d'ardeur est résolue à défendre la capitale jusqu'à la dernière extrémité, si l'ennemi avait l'audace de la

gloire avait brillé d'un plus beau lustre que la sienne. Cet homme était le fameux François Buckle, le jockey par excellence, qui fut caressé fêté par les lords et les princes et qui compta plus de victoires qu'Alexandre le Grand.

Malheureusement pour l'ambitieux Tom, ses cuisses étaient moins grêles, son corps plus volumineux, ses genoux moins cagneux et ses jambes plus droites que celles du maître qu'il voulait imiter. Il fallait donc, avant de se présenter aux jockeys, qu'il s'astreignît à l'obligation pénible de ces transpirations forcées que ses confrères s'imposent pour diminuer leurs poids. Pauvre homme! je souffrais autant que lui de toute la peine qu'il prenait pour réduire le volume de son corps. Lord Crompy n'avait nullement besoin de lui rappeler l'importance de ses devoirs; dès le matin, il faisait de lui même une promenade de cinq ou six milles à pied, revenait à la course, et se plaçait devant un grand feu, préparé d'avance, afin d'augmenter la transpiration; se massait ensuite, se frottait le corps avec un instrument de corne, et repartait pour une nouvelle course en agitant ses deux bras. A son retour, il se frottait de nouveau, se chauffait jusqu'à ce que la sueur ruisselât à grosses gouttes, et se couchait ensuite. Il fallait, en outre, qu'il vécût avec une sobriété extraordinaire. Il buvait une tasse de thé à son déjeuner, et mangeait une tartine mince de pain et de beurre à son dîner. Quelquefois la tartine était remplacée par un petit morceau de pudding ou du poisson; jamais il ne buvait du vin.

Mais, hélas! quelques jours vinrent détruire les espérances que lord Crompy fondait sur sa maigreur. Cédant aux vives instances d'un ami, Tom était allé à une noce. Sédit sans doute par la bonne chère, il s'était oublié au point d'enfreindre son régime et de manger à son appétit. Il en résulta qu'une réaction s'opéra sur sa constitution, et que nous le vîmes repartir avec l'embonpoint contre lequel il avait combattu avec tant de bonheur. La faute était d'autant plus grave, que nous approchions du terme où Antinoüs devait briller dans l'arène. Mais, par bonheur, le clergymen, qui était profondément versé dans la matière, déclara qu'on pourrait encore dégraisser Tom à temps, si l'on voulait suivre sa recette.

Cette recette était fort énergique; elle consistait à couvrir le malheureux Tom de redingotes d'habits et de flanelles; à le faire courir, ainsi vêtu, une partie de la journée, le chauffer à un grand feu cinq ou six fois par jour; et pour son dîner, son déjeuner et son souper, à ne lui donner qu'une pomme. Le pauvre Tom se soumit à tout sans se plaindre; et, grâce à l'amour de la gloire qui embrassait son cœur, nous

menacer, elle secondera puissamment les efforts combinés d'Aspinos, la population ne se laisse pas aller à la crainte, mais on remarque dans la masse une disposition à la stupeur.

Le comte Latour Maubourg, arrivé ici depuis deux jours, a eu hier une longue conférence avec M. Calatrava.

Ségovie, 4 août, 4 heures du matin.

La faction qui au nombre de 4 à 5000 hommes s'était repliée sur Penedid, s'est mise en marche cotoyant le Dusaton, le 5 elle a passé venant de Fuente Duena la rivière de Cega, le passage a été effectué par Torrécila del Pinar, Sshaquitto, Escalona, Mogoncillo et d'autres villages, distans de Ségovie de 4 à 5 lieues. Hier on croyait la faction à Contempallos plus rapprochée de notre ville que les autres points déjà nommés. La ville se mettait en état de défense; quelques pièces d'artillerie ont été disposées sur les points dominants et dans les plans les plus avantageux.

Il a été transporté dans nos murs une grande quantité de pièces de draps et d'autres objets précieux, des fabriques situées au-dessus de la ville, dans le but de soustraire ces objets aux pillards, dans le cas où ils envahiraient les maisons. Des détachemens considérables se sont mis en mouvement pour couvrir la résidence royale de St-Idelphonse, distante de 2 lieues de Ségovie. (Et Patriota, 5 août.)

PORTUGAL

On écrit de Lisbonne, 31 juillet:

Les insurgés de Castello Blanco se sont emparés de la ville d'Abrentes. La garnison se composait de gardes nationaux qui n'ont point fait résistance et sont retournés chacun chez soi. Le gouvernement comptait cependant sur leur appui. On assure que Santarem est aussi tombé dans leurs mains, mais ce bruit ne s'est pas encore confirmé. Dans la nuit du 26, il ne restait que 50 lanciers à Lisbonne, tout le reste de ce corps avait déserté.

Les lignes de Lisbonne ont été mises en état de défense, mais on ne pense pas qu'il y aura la moindre résistance en cas d'attaque.

Deux de nos ministres, M. Castro Pereiro, et M. Juan Oliveira, ont présenté leurs démissions. Ils avaient suggéré l'idée de proclamer la charte, pour prévenir le désordre et l'effusion du sang, et sur le refus de leurs collègues d'adopter cette mesure, ils ont voulu se retirer.

Pendant la nuit on craignit que la reine ne se réfugiât à bord de la flotte anglaise. On avait répandu le bruit que les insurgés se trouvaient dans le voisinage immédiat de la ville. Les tambours battirent la générale, les gardes furent doublées et les lignes du côté du nord reçurent des troupes dans l'attente d'une attaque. Rien de sérieux n'eut cependant lieu.

Hier M. Pimentel, ancien aide-de-camp de don Pedro et remplissant actuellement la même fonction auprès du prince, a été arrêté au palais.

Les cortès se sont déterminés hier à envoyer un message à la reine, dans lequel on lit les passages suivans:

« Il est de notre devoir, madame, en notre qualité de représentans de la nation portugaise, d'intervenir dans cette circonstance et de déclarer devant le trône de Votre Majesté, et à la face de la nation, que les cortès constituantes, fidèles à leur mission, et confiantes dans le bon esprit de leurs mandataires, sauront déjouer les machinations de leurs ennemis, maintenir la liberté avec l'ordre public et conserver intact le dépôt sacré qui leur a été confié.

« Nous avons la confiance, madame, que le gouvernement de V. M. déploiera toute l'énergie nécessaire et saura concilier la rigueur des lois avec la prudence qu'exigent les circonstances.

« La liberté du pays est immortelle. Le trône de V. M. a pour appui notre amour; mais il importe de maintenir la tranquillité dont le pays a si grand besoin, afin de pouvoir le soulager des sacrifices qu'il a faits pour V. M., qu'il a accueillie avec tant de joie pour vous placer sur le trône de vos ancêtres, gage chéri de notre liberté et de notre indépendance! »

Cette adresse a été traduite telle qu'elle a été adoptée, sauf quelques légères modifications. La députation chargée de la présenter à la Reine se composait du président des cortès, J.

levimes une autre fois s'annuler, et retrouver à vue d'œil la maigre que'il avait perdue d'une manière imprudente.

Tout étant prêt pour notre départ, nous partîmes dans une bonne chaise de poste pour Newmarket. Nous y arrivâmes le lendemain, après avoir voyagé un train d'enfer. Newmarket est une fort jolie petite ville.

Les habitués de Newmarket déploient alors la perte du fameux colosse Mellish. Entraîné par son ardeur bouillante il venait de perdre un million sur une carte, et avait quitté après sa défaite le lieu qui avait si souvent retenti du bruit de ses victoires et de ses proesses. La société n'en était pas moins très brillante. Parmi les amateurs les plus distingués se trouvaient Sa Grâce le duc de Cumberland, célèbre par la victoire que Herod remporta sur un cheval du duc de Grafton lui-même, qui compta la vieille Prunella (1) parmi les trésors dont se composait son héritage; lord Georges Cavendish, aujourd'hui comte de Burlington, qui pariait alors 10,000 liv. sterl. sur la course d'un cheval; lord Cléveland qui, quelques années auparavant, avait payé 3,500 guinées (90,000 fr.) les deux chevaux Trustée et Liverpool.

Le même jour de notre arrivée, nous montâmes à cheval et nous allâmes visiter le terrain destiné aux courses. Le sol qui, depuis ces vingt dernières années a éprouvé de grandes améliorations, en est élastique: dix-huit carrières, les unes montantes, les autres descendantes, quelques autres tournantes, d'autres planes et privées d'accidens, embrassent toute l'étendue de ce terrain, et de distance en distance s'élevaient des poteaux blancs que l'on nomme poteaux de pari (betting post), et autour desquels les parieurs s'assemblent à chaque course pour faire leurs arrangements. Ces carrières sont adoptées à toutes les variétés des races, suivant l'âge, le poids et la qualité des chevaux qu'on veut lancer. On choisit les carrières montantes pour les chevaux vigoureux, les carrières descendantes pour les chevaux faibles; le cheval usé ne peut avoir de chances de succès que sur un terrain uni, et le bon cheval galoppe également partout.

Parmi les chevaux qui devaient courir avec le nôtre, se trouvait le célèbre Asmodée, qui jusqu'alors avait été invaincu, et était encore réputé invincible. Il en était résulté une sorte de fièvre chaude parmi les partisans des deux bêtes: chacun tenant à la sienne, élevait le mérite du cheval pour lequel il avait parié, et dénigrait les talens de celui pour lequel

(1) Prunella, fille de Proncis, gagna plus de 400,000 livres sterling à la famille Grafton (deux millions et demi). Prunella fut mère de onze chevaux, qui tous furent vainqueurs à la course.

A. de Campos, du marquis de Loulé, de MM. Garret, Alverdo Rio, M. Passos, V. de Castro, F. de Gama, Palma, L. Morry, Vasconcellos Pereira, J. Samora, Alranche, J. Pinto, F. de Castro, baron du Faro. (C. du Chron.)

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 13 AOUT.

Pendant le courant de cette semaine le tribunal de 1re instance, 1re chambre, a prononcé, trois divorces et une séparation de corps et de biens; dans l'un des divorces prononcés la femme divorcée a été condamnée du chef d'adultère à un emprisonnement de six mois.

Lloyd bruxellois, 13 août (deux heures). — La cote de Paris a amené une assez forte réaction chez nous, sur l'actif espagnol, il est à 19 7/8 A, 20 P, prime à un mois 21 dont 1, des autres valeurs on n'a fait que des Sociétés de Mutualité 113, Société nationale 130 A, Actions Réunies 101 3/4 cours. Chemins de fer français: St-Germain 995 A, Versailles rive droite 735 A. Point de vendeurs, rive gauche 755 P, Mulhouse 660 fait.

Lloyd du soir, 12 août. — L'actif espagnol est très-faible et peu demandé; il ne se traite aucune affaire marquante, ni ferme ni à prime. On cote: Ardoin 20 1/4, prime à 1 mois 21 1/4 dont 1; belges 5 p. c. 101 3/8 P; 4 p. c. 92 1/8 A; Société Générale, titres en nom, fl. 790 A; certificats au porteur, 1670 A; Société de Mutualité 112 7/8 A; Banque de Belgique, 140 P; Actions-réunies, 101 5/8 A; Chemins de fer français: Saint-Germain, 990 A; Versailles, rive droite, 728 A; rive gauche, 655 P; Mulhouse, 655 P.

Anvers (deux heures). — Ardoin 20 cours.

LIEGE, LE 14 AOUT.

La régence de Liège a fait élever une tente à la limite de la commune près du Beau Mur, pour y complimenter le Roi et la Reine à leur arrivée de Spa. L'entrée de LL. MM. à Liège est annoncée pour aujourd'hui à 4 heures de relevée.

Le bourgmestre n'adressera d'abord au Roi qu'un compliment d'usage; il se propose, dit-on, de lui exposer les besoins de la ville à l'audience qui aura lieu mercredi prochain.

La somme de dix mille francs votée par la régence pour fêter le Roi, ainsi que celle de dix mille francs allouée pour les courses, ont trouvé leur emploi: les salles de l'hôtel de ville sont décorées avec une élégance dont il n'y a pas encore eu d'exemple à Liège jusqu'à ce jour.

Les courses, si le temps les favorise, seront très brillantes; on nous a assuré que plus de vingt chevaux y prendront part.

M. le gouverneur de la province a informé M. le bourgmestre de la commune de Seraing, que LL. MM. iront mercredi prochain visiter l'établissement de M. John Cockerill. Cet industriel se propose de donner un déjeuner splendide à LL. MM.

Nous disions ces jours derniers que l'on conspirait la ruine des universités de l'état, et nous ne saurions revenir sur ce dire. En effet, pendant que l'université de Louvain cherche partout à l'étranger à s'enrichir d'hommes occupant les sommités de la science (1), on bourre les établissements nationaux de médiocrités. C'est une tactique qui certes en vaut bien une autre. On se rappelle que, lors de la discussion de la loi qui organise l'enseignement supérieur, les adversaires de l'instruction donnée aux frais de l'état voulaient glisser dans cette loi une disposition, en vertu de laquelle les professeurs n'auraient pu être choisis que parmi les belges de naissance. Tous les hommes amis de la saine civilisation et des hautes études, espérant que le ministre s'empresserait d'appeler dans le pays quelques célébrités européennes, qui auraient jeté un vif éclat sur nos établissements, repoussèrent le piège et firent valoir ce qui avait eu lieu pour l'organisation de l'université catholique. Là, dirent-ils, on sait très bien que pour faire prospérer l'établissement il faut chercher à le doter des professeurs les plus renommés, et pour cela, il ne faut point se borner à la Belgique, il faut recourir à l'étranger; et c'est ce qu'on sait très bien faire à Louvain, et c'est ce qu'on fait même dans des pays bien plus vastes que le nôtre, sans blesser aucunement les susceptibilités nationales.

(1) Nous ne prétendons pas toutefois que les tentatives de l'université de Louvain aient toujours été couronnées de succès.

il s'était engagé. Dans cette occurrence, le jockey d'Asmodée, désireux de savoir à quoi s'en tenir, afin de parier à coup sûr, proposa à son confrère Tom d'essayer à l'insu de lord Crompy, les deux chevaux, de les peser et de les faire courir la carrière qui devait leur être assignée le lendemain. — Par ce moyen, lui dit-il, nous saurons au juste lequel, ou d'Antinoüs ou d'Asmodée, l'emportera demain, et nous pourrons tous deux faire d'excellentes affaires. La proposition était indiquée; car si Asmodée sortait victorieux de cet essai, ses parieurs, jouant à coup sûr, tripleraient et quadruplaient le chiffre de leurs paris; et s'il était vaincu, ils retireraient leurs enjeux ou du moins les contrebalanceraient par d'autres paris, de manière à n'éprouver aucune perte. Tom, qui avait de la loyauté, chose rare parmi les jockeys, fit part à son maître de la proposition qui venait de lui être faite.

— Accepte, Tom, s'écria lord Crompy avec joie, accepte, essaie Antinoüs; mais, aiesoin de mettre un poids de quinze livres sous ta selle, et surtout n'en dis rien.

Cet ordre fut exécuté; les deux chevaux coururent, et Asmodée sortit vainqueur de la lutte d'une demi-longueur. Alors les parieurs d'Asmodée, que le fripon de jockey avait mis dans le secret, ne doutant plus que le cheval pour lequel ils pariaient ne fût vainqueur le lendemain, redoublèrent d'ardeur, et proposèrent insolemment à leurs adversaires de doubler et de tripler leurs paris. Ceux-ci, de leur côté, qui avaient appris sous main qu'Antinoüs avait eu un poids de quinze livres sur le dos dans cette course, et qui, par conséquent, croyaient eux-mêmes à une victoire certaine, ripostèrent aux défis avec une chaleur sans égale.

— Ma foi! m'écriai-je, entraîné par l'exemple, je suis tenté de risquer quelques guinées pour Antinoüs.

— N'en fais rien, si tu ne veux pas perdre ton argent, me répondit M. James O'Brien: c'est contre Antinoüs qu'il faut parier pour gagner.

Antinoüs est pourtant un animal magnifique; et s'il n'a perdu que d'une demi longueur de cheval, chargé d'un poids de quinze livres, il y a beaucoup de chance pour qu'il devance son antagoniste quand il n'aura rien.

— C'est égal, me répondit-il, il faut parier contre lui pour gagner.

— Alors, mon cher, ta confiance aveugle dans Asmodée pourrait bien te faire perdre.

— Nullement! s'écria-t-il avec vivacité, je n'ai pas plus de confiance dans Asmodée que dans Antinoüs; la preuve, c'est que je parierai contre lui. Il faut toujours parier contre; c'est un moyen infallible de gagner. Ecoute-moi, je vais t'expliquer ce mystère; ajouta-t-il en me conduisant dans un lieu écarté. Je suppose trois chevaux d'inégale

Ceux qui parlaient ainsi croyaient, comme nous venons de le dire, que le ministère serait jaloux d'attacher son nom à la restauration des études universitaires; mais il n'en fut rien. On peut se rappeler que, dans tout le cours de la discussion de la loi le ministre laissa percer beaucoup d'indifférence et de mauvais vouloir contre son œuvre: on le vit incliner même vers l'opinion de ceux qui refusèrent d'allouer aux professeurs des traitemens assez élevés pour qu'on pût espérer d'appeler ici quelques-uns des hommes qui honorent le haut enseignement en Europe; dès lors le but fut manqué, et l'on prépara ainsi à l'université de Louvain la possibilité d'une lutte avantageuse.

On voit flotter des drapeaux sur le portail et le clocher de l'antique église de St. Jacques. Des bannières aux couleurs nationales de Belgique et de France ornent les jolis obélisques auxquels on vient de mettre la dernière main. Il paraît que le roi se propose de visiter les travaux de restauration qu'on y exécute. Pendant son dernier séjour, en 1833, S. M. frappée de la beauté de ce monument l'avait particulièrement recommandé à M. le bourgmestre. M. Jamme a répondu au vœu du roi, en secondant activement les efforts du conseil de fabrique, soit par les avis que lui inspirait son bon goût et ses connaissances artistiques, soit en employant son influence pour faire voter les fonds nécessaires.

M. le ministre de l'intérieur avait également recommandé, en 1830, à la députation permanente la restauration de ce monument, qu'il regardait comme on ne peut plus intéressant sous le rapport de son antiquité et de la beauté de son architecture. Nous apprenons aujourd'hui que M. De Theux a chargé la commission des monumens de Bruxelles, de faire un examen attentif de l'église de St. Jacques, des travaux faits jusqu'ici, de ceux qui restent à faire, et de lui adresser sur le tout un rapport détaillé.

L'Indépendant nous tance aujourd'hui pour avoir parlé, il y a quelques jours, d'un projet d'union entre le prince Alexandre de Wurtemberg et la princesse Marie; mais ne vult-il pas que les journaux français eux-mêmes en entretenaient leurs lecteurs, en annonçant que cette négociation est abandonnée.

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs des travaux auxquels on se livrait dans le terrain situé au Laveux, et destiné à l'établissement du nouveau jardin botanique. Nous avons la satisfaction d'apprendre que tout fait espérer que les efforts faits jusqu'aujourd'hui seront couronnés d'un plein succès; on vient, nous assure-t-on, d'y découvrir une source abondante, et qui suffira largement à tous les besoins de l'établissement.

Plus de 600 ouvriers terrassiers travaillent en ce moment sur la section de Waremmé à Liège. Il en arrive encore de nouveaux chaque jour. La pose des rails se poursuit avec activité sur cette section.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un service d'omnibus entre Liège et Jemeppe, allait s'établir. Nous apprenons aujourd'hui que les premiers départis auront lieu après demain mercredi. Ces voitures qui, dit-on, peuvent contenir une vingtaine de personnes, seront attelées de quatre beaux chevaux. Les voyageurs seront conduits jusqu'au passage d'eau de Jemeppe à Seraing.

PONT DE LA BOVERIE.

Ainsi que nous l'avons annoncé, on a plaidé le vendredi 11, l'affaire relative au pont de la Boverie. On s'attendait à ce que les débats révélassent des détails de nature à piquer la curiosité, mais au grand désappointement de l'auditoire, les héritiers de M. Mathieu Moreau, concessionnaire, se sont bornés à élever contre l'action du gouvernement une fin de non recevoir quant à présent, tirée des délais de trois mois et quarante jours auxquels ils prétendaient avoir droit pour délibérer en leur qualité d'héritiers bénéficiaires.

Le ministère public, à l'audience du 12, a pris des conclusions à l'appui de cette fin de non recevoir.

Le tribunal a remis la cause au 22 pour prononcer sur l'incident.

force entrant dans la lice pour courir ensemble; l'un sera Mithridate, l'autre Périclès, le troisième César. J'entends par chevaux d'inégale force des chevaux auxquels la faveur populaire accorde plus ou moins de chances de succès. Supposons maintenant que les chances de succès soient calculées en faveur de Mithridate, dans le rapport de trois à deux contre Périclès, et de trois à un contre César, c'est-à-dire que Mithridate soit présumé plus fort d'un tiers que Périclès, et de deux tiers plus que César, l'on pariera donc trente guinées contre vingt en faveur de Mithridate sur Périclès, et vice versa, vingt guinées contre trente en faveur de Périclès sur Mithridate; par la même raison, l'on paiera trente guinées contre dix en faveur de Mithridate sur César, et vice versa: dix guinées contre trente en faveur de César sur Mithridate. Cela étant, tu paries, toi, que César, Périclès et Mithridate perdront tous trois: c'est très-facile.

— Sans doute, lui répondis-je.

— Eh bien, par ce moyen, tu gagnes dans toutes les circonstances possibles, ou du moins tu ne peux pas perdre. Pour t'en donner la preuve, fait la récapitulation suivante:

Tu as parié avec Jacques que son cheval Mithridate perdrait. 30 guinées contre 20 Avec Paul, que son cheval Périclès perdrait. 20 guinées contre 30 Avec Philippe, que César perdrait. 30 guinées contre 10 — Eh bien! veux-tu que ce soit Mithridate qui gagne? Tu comptes à l'honneur Jacques 20 guinées, mais tu en reçois vingt de Paul, qui soutient Périclès, et dix autres de Philippe, qui soutient César; profit net, dix guinées pour toi. Veux-tu que ce soit Périclès qui gagne? Tu paies à Paul trente guinées, et tu en reçois trente de Jacques, et dix de Philippe; profit net pour toi, et ainsi que pour César.

Cette manière de parier, (repartit-il, se nomme, en style de courses, être entre dix mille livres sterling et bien. Beaucoup de gens y ont fait leur fortune, il ne faut pas croire pourtant que tous les calculs soient aussi simples que celui que je viens de te poser. Cette manière d'échelonner ses paris est, au contraire, si complexe, que bien des gens, qui se croient férés, se sont ruinés de fond en comble. Ainsi, je t'engage à tenir sur tes gardes.

Le lendemain, nous nous rendîmes à l'endroit où les courses devaient avoir lieu. Déjà les juges, auxquels on avait donné la couleur de chaque jockey, étaient assis dans la petite maison qui les transporte d'une carrière à l'autre; le terrain fut nivelé avec le plus grand soin, et l'on pesa les jockeys, ainsi que les chevaux, qu'on avait menés sur les lieux par un grand détour.

Le 10 août, à 10 heures du soir, le nommé Barthélemi Simon, domicilié dans la commune d'Ans, descendit dans la bûche de la houillère de Loffeld, pour aller nettoyer la Xhorre, qui se trouve à 80 mètres du pas de la bûche.

Ce matin, vers dix heures, un nouveau malheur est arrivé, à l'occasion des travaux entrepris pour la construction du nouveau quai de halage; une nacelle, chargée de houille, qui descendait la Meuse, est venue heurter contre les pilotis du quai et a été immédiatement coulée à fond.

Signalé d'un inconnu dont le cadavre a été trouvé le 26 juillet dernier au bord de la Meuse, à l'endroit dit l'île, commune de Jupille, province de Liège.

Agé d'environ 25 ans; taille 5 1/2 pieds; cheveux très noirs; un pantalon vert ligné et à soupies; une cravate de soie noire; une chemise de toile de couleur; des bottes; sans gilet.

On n'a trouvé dans ses poches qu'un petit papier qu'on a fait sécher et dont voici le contenu, autant toutefois qu'on ait pu parvenir à le déchiffrer: A monsieur le rédacteur du journal: J'espère que vous bien insérer dans journal ma mort et la lettre. J. J. M., âgé de 23 ans.

Il paraissait avoir séjourné fort longtemps dans l'eau.

Il vient de s'élever, dans les feuilles de Paris, une polémique assez remarquable. C'est à l'occasion des événements du Portugal; le ministère s'est fait donner comme on a vu une sorte de dictature. Le National et le Bon-Sens, qui professent l'opinion républicaine, soutiennent que le ministère portugais a bien fait; qu'il est telle circonstance, où, pour sauver la chose publique, on peut voiler la statue des lois.

S'il faut en croire les rapports de l'Allemagne, il semblerait que le roi de Hanovre viendrait, comme on dit, à résipiscence. D'après les uns, il n'aurait refusé de prêter serment aux institutions du pays, que pour lui en donner de nouvelles; d'après les autres, il se résoudrait même à revenir sur ses pas, et à prêter le serment exigé par la constitution.

Les chevaux étaient minces, élanés; leurs yeux brillaient comme des diamans, leurs pieds frappaient la terre avec la plus vive impatience, ils semblaient fiers des éloges que chacun donnait à leurs formes; les jockeys qui les montaient n'étaient pas moins dignes de l'attention des spectateurs.

Partez, s'écrièrent les juges. Et aussitôt tout l'escadron bariolé partit au galop, Antinoüs en tête.

Bravo! hurra pour Antinoüs! Mais tout à-coup des cris jetèrent le désespoir dans l'âme de ses parieurs; il fallait recommencer. Un jockey retardataire prétendit que son cheval s'était détourné de la ligne droite au moment du départ.

Il fallut pourtant que les premiers se soumissent à la rigueur de leur destin. L'arrêt suprême prononcé par les juges était irrévocable. Les jockeys qui partageaient l'agitation générale, revinrent à leur poste, et se rangèrent de nouveau en ligne: les uns avaient déjà couru une centaine de toises, les autres en avaient franchi deux cents. Quand tout fut en ordre, le signal fut donné une seconde fois.

Antinoüs et tous les chevaux se précipitèrent ensemble, et toutes les courtes se confondirent. Le premier élan ne fut pas très rapide; tout bientôt et le ligne se brisa, et les rangs s'échelonnèrent. Antinoüs brillait encore en tête suivi par dix chevaux. Les jockeys qui marchaient après lui éprouvaient des mouvements, piquaient des deux pour le dépasser et retournèrent en arrière à mesure qu'ils approchaient du but.

(1) Terme du dictionnaire de Turf, qui signifie: maladresse.

d'apologie. Il sera fort honorable pour eux; de voir ce prince reculer, confus et repentant, devant l'action déloyale qu'ils ont préconisée, et pour laquelle ils n'avaient point assez de louanges.

On avait commencé la semaine dernière le déblai des terres amoncelées place St. Jacques, sur le terrain Foulon, près de la nouvelle rue Bertholet. On a poussé ce travail avec une telle activité, qu'aujourd'hui tout ce qui obstruait le passage a été enlevé, et a fait place à un pavé neuf et régulier.

Nous apprenons que M. Femminck, directeur du Musée de Lyde, a donné commission à Liège d'acquérir, pour compte de cet établissement, la superbe collection de fossiles rassemblée depuis longues années par le savant professeur, feu M. Schmerling, au prix des plus patientes et des plus laborieuses recherches.

A l'occasion de la fête de l'Assomption, le journal ne paraîtra pas demain.

FÊTES. — FEU D'ARTIFICE.

Le feu d'artifice devant être tiré jeudi 17, à 9 heures du soir, au rivage de Ste Barbe, l'administration communale informe les habitants que les cartes pour l'enceinte réservée qui sera établie sur le quai de la Batte, seront distribuées dès demain mardi à l'hôtel de ville.

Les houtgmeestre et échevins informent les bateliers que la navigation sur la Meuse sera interdite le 15 et le 17 août courant depuis midi jusqu'au soir, attendu l'établissement du pont des pontonniers.

Les prévénient en outre le public qu'aux jours susdits le retour vers Liège ne pourra avoir lieu que vingt minutes au moins après le passage de leurs Majestés.

Le président, Louis Jamme.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE. MARDI 15 AOUT 1837. SPECTACLE GALA.

Le 4<sup>e</sup> acte de ROBERT LE DIABLE. — La première représentation de la PENSIONNAIRE MARIEE, vaudeville nouveau en un acte. — La reprise de la CHANOINESSE, vaudeville en un acte.

Prix des places: Balcon, premières, galeries, parquet et baignoirs, 5 frs. — (res. secondes, 3 frs. 50 c. — Secondes, 2 frs. 50. — Parterre, 1 fr. 75. — Amphithéâtre, 80 c.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 11 AOUT.

Naissances: 3 garçons, 2 filles. Mariages 13: — Charles Dominique Fauville, horloger, à Charleroy et Elisabeth Herzet, sans profession, faubourg Ste. Marguerite. — Lambert Paulus, armurier, faubourg St. Léonard et Marie J. Wilmotte, sans profession, même faubourg.

Antinoüs, traversèrent la plaine, et galoppèrent vers le but de la carrière où venait d'arriver Antinoüs.

Et alors ce fut à qui serait le premier la main de lord Crompy pour le féliciter de son succès. — Mylord, s'écria un des plus riches seigneurs de l'Angleterre, je vous achète Antinoüs trois mille guinées.

Mais qu'était devenu Asmodée? Hélas! pour la première fois de sa vie, ce beau cheval était resté à la queue de tout l'escadron. Tous ses parieurs, ceux là même qui avaient parié contre lui, se demandaient comment la noble bête avait mis si peu d'ardeur à disputer le prix.

On aurait dû s'attendre, après ce qui venait d'avoir lieu, que les adversaires de lord Crompy ne se rendraient pas eux-mêmes coupables de l'action dont ils accusaient les parieurs d'Antinoüs.

Il n'en fut pourtant pas ainsi. Le soir, en rentrant dans sa chambre, lord Crompy apprit de son jockey Tom, que ses antagonistes lui offraient six cents guinées, si Tom consentait à le faire perdre.

- (1) Cette méthode est très en vogue dans toutes les courses de chevaux; autrefois on empoisonnait le cheval avec une solution d'arsenic. En 1801, un cheval de course mourut ainsi; mais le jockey, convaincu du crime, fut pendu. Aujourd'hui, à l'aide de petites pilules d'opium, le cheval s'affaiblit pour quelques jours, mais ne dépérit pas. (2) Course à outrance. (3) La plus grande carrière de Newmarket.

tre Deux-Ponts et M. Fraikin, sans profession, même rue. — H. G. Merck, confiseur, à Maestricht et M. L. Dossin, sans profession, demeurant à l'hôtel de ville.

Décès: 4 garçons, 4 hommes: A. J. Cassart, âgé de 71 ans, tonnelier, rue Devant la Madelaine, époux de M. E. Firquet. — J. H. Jacob, âgé de 65 ans, rentier, rue St. Pholien, époux de M. E. Petit. — N. J. Polis, âgé de 49 ans, aubergiste, faubourg d'Amersour, époux en secondes nocces de J. Closset. — J. J. Leclercq, âgé de 27 ans, charpentier, à Romée, célib.

ANNONCES.

A l'occasion de la Fête d'Ans, GRAND BAL LES MARDI 15, MERCREDI 16 et DIMANCHE 20 courant, chez J. JANNE, PRÈS DE LA VIEILLE ÉGLISE, A ANS. On y trouvera VINS CHAUDS et FROIDS, de toutes qualités; Une TENTE élégante sera dressée. 1530

GRAND DIVERTISSEMENT LE 15 ET 16, CHEZ LAURENT LHOEST, MAISON NANETTE, A ANS. On y trouvera toutes sortes de rafraichissemens bon VIN et HOUGARDE.

BAL Aujourd'hui, chez la V<sup>e</sup> WARNER, faubourg Viveguis. 1073

A LOUER PLACE DU SPECTACLE, AUX BAINS St.-JEAN, UN BEAU QUARTIER, Composé d'un grand salon, place à manger, belles chambres à coucher, chambre de domestique, cuisine et cave.

ADJUDICATION DEFINITIVE, PAR SUITE DE SURENCHÈRES, D'UNE FERME ET BIENS, A PEVILLE, PRÈS LIÈGE, ET D'UNE MAISON, RUE DERRIÈRE LA MADELAINE.

MARDI 22 août 1837 à deux heures de relevée, M<sup>r</sup> PARMENTIER, notaire, procédera au bureau de la justice de paix de canton du Sud de la ville de Liège, rue mont St. Martin, n<sup>o</sup> 607.

- 1<sup>o</sup> D'UNE FERME, AVEC 4 BONNIERS de jardin, prairie et terre, formant un ensemble, exploitées par les époux Denis-Frankson, mise à prix y compris le capital d'une rente, fr. 16,554.30
- 2<sup>o</sup> De 5 verges grandes de terre, sise à Wex commune de GRIVEGNÉE, mise à prix fr. 787.50
- 3<sup>o</sup> D'UNE MAISON, n<sup>o</sup> 129, avec cour et dépendances, sise rue derrière la Madelaine, à Liège, occupée par l'épouse Chapeauville. Mise à prix, y compris le capital d'une rente, fr. 5800.00

Le lendemain, nous partîmes pour nous rendre au Beacon-Cours. Les paris étaient encore plus animés que la veille; et parmi nos adversaires il s'en trouvait qui parlaient d'échanger leurs propriétés. Lord Crompy et ses amis tinrent tous les paris. Quand les deux chevaux furent prêts à partir, il s'approcha de son cheval, lui caressa la crinière, défit tout à-coup sa redingote, et parut, aux yeux étonnés des spectateurs, sous le costume d'un jockey de profession.

Le signal ayant été donné, les deux chevaux partirent ensemble. Cette fois, Asmodée galopa de front avec son vainqueur de la veille; tous deux rivalisèrent d'agilité et de souplesse. Quelquefois Antinoüs dépassait son redoutable antagoniste d'une demi-longueur; mais aussitôt Asmodée redoublait d'efforts, et regagnait le terrain qu'il venait de perdre. La victoire resta ainsi suspendue jusque vers le milieu de la course, où Asmodée devança Antinoüs d'une longueur. Cette perte n'abatit point l'ardeur d'Antinoüs et du jockey grand seigneur qui le montait; tous deux se fondant ensemble, brûlent le terrain, dévorent l'espace, et bientôt lord Crompy dépasse bientôt lui-même son adversaire.

Mais, hélas! au moment où il arrive, pantelant, éperdu, la robe couverte de sueur, de poussière et d'écumé, Antinoüs plioit sous ses jambes, chancelle, tombe, jette un dernier regard sur son maître, puis expire au milieu des bravos et des applaudissemens.

Telle fut la fin glorieuse de la noble bête. Cette victoire, comme on le voit, coûtait fort cher à lord Crompy; mais, à l'exemple de la plupart des parieurs de courses, sa seigneurie tenait moins à ses chevaux qu'à voir sa vanité satisfaite. Les peines qu'elle avait prises pour Antinoüs n'avaient d'autre but que d'en faire un bon coureur; et comme le résultat avait dépassé ses espérances, lord Crompy ne songea bientôt plus qu'à faire un second élève, pour lui faire courir un autre dead heat.

(Scènes de la vie anglaise) Lord ELLIS.



### SUPERBE CHEVAL

DE SELLE à VENDRE, quai de la Sauvenière, n° 29. 1515

## D'IMMEUBLES

LIBRES DE CHARGES.

LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 1837.

A 9 heures du matin,  
IL SERA PROCÉDÉ

PAR LE MINISTÈRE DE M<sup>e</sup> **BERTRAND**, NOTAIRE

A ce commis, et par devant M. le JUGE DE PAIX des cantons Sud et Ouest de la ville de Liège, en son bureau, rue Mont-St Martin,

### A LA VENTE AUX ENCHÈRES DES IMMEUBLES

DONT LE DÉTAIL SUIT :

1<sup>er</sup> LOT.

### UNE GRANDE FERME

Avec une belle grange, couverte en ardoises et 84 hectares 38 ares 43 centiares de jardin, prairies, terres labourables, pâture et une belle plantation de bois blanc, située au petit Avin, canton de Huy, dans le beau vallon du Hoyoux; cette propriété, dont les prairies sont arrosées du Hoyoux, offre tous les agréments de la campagne, tels que pêche et chasse; elle n'est distante de la route de Dinant et de celle de Marche que d'une demi lieue.

2<sup>e</sup> LOT.

### UNE BELLE PROPRIÉTÉ,

Située à Liège, près des Cornillons, sur la route de Jupille, cotée 15, composée d'une jolie maison de maître, jouissant d'une vue très étendue, d'un logement de fermier, avec écurie, jardins et prairies d'une contenance de 2 hectares 62 ares, plantés de 2400 arbres à fruits de la meilleure espèce, le tout en bon état.

3<sup>e</sup> LOT.

UNE MAISON très vaste, bâtie à la moderne ayant cour et deux corps de bâtiment, située à Liège, rue Vinave-d'He, n° 608, presque en face du passage Lemonnier, il se fait dans cette maison un commerce d'aunage très achalandé, elle est propre à tout négoce.

4<sup>e</sup> LOT.

UNE GRANDE MAISON, en bon état, propre à tout espèce de commerce, avec cour et 2 corps de bâtiments, située à Liège, Outre-Meuse, rue Poits en Sock, n. 913.

5<sup>e</sup> LOT.

UNE PIÈCE DE TERRE LABOURABLE, contenant 15 ares 26 centiares, située à Fisele Marsalle, en lieu dit Alvan, tenant à Jaco, Grégoire et V. Prud'homme; elle est exploitée par Guillaume Delvaux.

6<sup>e</sup> LOT.

UNE ACTION DE LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE, ASSURANCE CONTRE INCENDIE, de 10,000 francs, dont 500 ont été versés.

7<sup>e</sup> LOT.

UNE ACTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES CONTRE les risques d'incendie, établie à Bruxelles, de 1000 fls. des P.-B.; 200 fls. ont été versés.

8<sup>e</sup> LOT.

UNE AUTRE ACTION de la même compagnie de 1000 fls. P.-B.; 200 fls. ont été versés.

RENTES SUR LA VILLE DE LIÈGE.

9<sup>e</sup> LOT.

UNE RENTE de 26 francs 16 centimes, au capital de fr. 523 50

10<sup>e</sup> LOT.

UNE RENTE de 145 francs, au capital de fr. 2900 82.

11<sup>e</sup> LOT.

UNE RENTE de 637 frs. 50 c., au capital de frs 12,750 26 c.

Il sera accordé aux adjudicataires de grandes facilités pour le paiement de leur prix.

S'adresser, pour connaître les conditions de la vente, soit à M<sup>e</sup> BERTRAND, notaire, dépositaire des titres, soit au bureau de paix susdit, soit au n. 158, rue Scurs de Hasque, ou à M<sup>e</sup> BOLLINNE, notaire à Huy. 1533

## LA FERME

### CHATEAU DU SART, A AMPSIN,

Etant à rendre à bail pour mars 1838; on peut voir les conditions chez Mr. le notaire GREGOIRE, à Huy. Elle est d'environ 52 HECTARES d'une pièce, coupée seulement par un chemin vicinal. L'habitation de maître pourra faire partie du bail avec faculté de sous-louer. — Tous les bâtiments sont couverts en ardoises et tuiles. La bonne éducation et l'instruction seraient des titres à la préférence. 1254

### LE POLITIQUE.

## VENTE D'IMMEUBLES ET CAPITAUX.

LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 1837,

Aux 9 heures précises du matin,

A L'HOTEL DE M. LONHIENNE A VISÉ,  
IL SERA VENDU A L'ENCHÈRE

PAR LE MINISTÈRE DU NOTAIRE **LEROUX**

RÉSIDENT A VISÉ,

## LES BIENS FONDS

ET

CAPITAUX, SONT LE DÉTAIL SUIT :

Provenant de la succession de M. Dodemont, vivant, rentier à Visé.

1<sup>o</sup> Une BELLE ET SOLIDE MAISON sise au centre de VISE, rue Haute, ayant au rez-de-chaussée deux pièces, un beau Salon, Cuisine, Cour pavée, remises, quatre pièces à l'étage, vastes greniers, le tout dans le plus parfait état; un jardin adjacent d'une superficie de 8 ares 57 centiares.

2<sup>o</sup> UN JARDIN situé à VISÉ rue Haute, mesurant environ une verge.

3<sup>o</sup> TRENTE-HUIT VERGES DE PRAIRIE divisée en 5 lots, située à Lorette, commune de Visé.

4<sup>o</sup> 10 VERGES GRANDES 9 PETITES DE PRAIRIE sise à Lorette, à Visé.

5<sup>o</sup> 4 VERGES GRANDES 19 PETITES DE PRAIRIE sise à Mal Convoie, à Visé.

6<sup>o</sup> 4 VERGES GRANDES 19 PETITES DE TERRE sise en Beninnes, à Visé.

7<sup>o</sup> UN CAPITAL de 800 florins de Liège à 4 0/0 du par Diendoné Dorta.

8<sup>o</sup> Un idem de 600 florins Liège du par les époux Spits de Mons et autres.

9<sup>o</sup> Un idem de 1000 florins Liège du par Guillaume Ruth de Cadier et autres.

10<sup>o</sup> Un idem de 1000 florins Liège du par le même.

11<sup>o</sup> Un idem de 998 florins Liège 15 sous à 5 0/0, du par Denis Verviers de Bombay.

12<sup>o</sup> Un idem de 2000 florins Liège à 4 0/0, du par Bernard Sougné de Maastricht.

Les acquéreurs auront de grandes facilités pour le paiement.

Tous les objets ci-dessus seront vendus en détail. On peut voir la MAISON tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

S'adresser à cet effet, comme pour connaître les conditions de la vente, audit notaire. 1519

### GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

## DEMANDE EN EXTENSION

DE CONCESSION DE

## MINES DE HOUILLE,

GISANTES.

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE DE

77 HECTARES,

DÉPENDANS DES COMMUNES DE

## FLÔNE ET AMAY.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 6 août 1837, sous le n. 1582 du répertoire particulier, M. Jamoulle, agissant au nom de M. Charles Amand Herman Joseph baron Vandenstein de Jehay, domicilié à Jehay-Bodegnée, a formé une demande en extension de concession de mine de houille, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de soixante dix-sept hectares, dépendans des communes de Flône et Amay, et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

Au Nord, partant de la réunion des sources venant du bois de Petit Cheneux et Dufays point C; suivant le ruisseau du petit Cheneux jusqu'au pont de Jehay, remontant alors le ruisseau qui sépare les bois de Flône et de Jehay jusqu'au pont d'Elle Macraille, point D.

A l'Est suivant la limite entre les bois de Warfusée et de Flône sur une longueur de cinq cent quatre vingt mètres, point E.

Au Sud, du point E par une ligne droite longue de deux mille six cent cinquante mètres tirée sur le pont de Jehay et prolongée jusqu'au carrefour du grand Violmont, point F.

A l'Ouest, du point F, par une ligne droite longue de quatre cent soixante quatre mètres, s'arrêtant à la réunion des sources venant des bois du petit Cheneux et Dufays, point du départ.

Les pétitionnaires offrent de payer aux propriétaires les redevances fixes et proportionnelles qui seront établies par le conseil des mines.

### LA DÉPUTATION PERMANENTE.

DU

## CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810,

ET 2 MAI 1837.

Arrête :

1. Les collèges des bourgmestres et échevins des villes de Liège et de Huy, et des communes rurales d'Amay, Flône et

Jehay Bodegnée, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale;

2. Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous, jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale plus ample connaissance de la demande dont il s'agit;

3. Immédiatement après l'expiration du quatrième mois, les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.

En séance à Liège, le 9 août 1837.

Présens : MM. baron Vandenstein, gouverneur président, Deffosse, Scronx, Boussemart, Gouvy, Hubart, Lhoneux et F. N. J. Warzée, greffier qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial,

F. N. J. WARZÉE. 1531

### A VENDRE, A BON COMPTE.

UNE BELLE COLONNE en pierre de taille, de 8 pieds de hauteur sur 14 pouces de largeur, avec chapiteaux, un cordon avec MOULURES en pierres de taille, de 20 pieds de longueur.

UNE PORTE EN BARREAU ouvrant en quatre parties.

S'adresser au commencement de la chaussée St. Gilles, n. 542.

## BOURSES.

PARIS, LE 12 AOUT.

Cinq pour cent . . .	110 50	Esp. D. diff. s. int.	5 1/2
Trois pour cent . . .	75 15	• Dt. pas. s. int.	5 1/2
Act. de la B. de Fr.	2125 75	Belg. Empr. 1832	103 1/2
Napl. Cert. Falc.	97 15	Banque de Belg.	1000 00
Esp. Ardois 1834.	22 5/8		

LONDRES, LE 11 AOUT.

3 <sup>e</sup> consolidés . . .	91 5/8	Espagne. Cortès . . .	34 1/2
Bel. em. 1832 C.D.	102 1/2	Différées . . . . .	7 3/4
Holl. Dette active.	52 3/4	Passives . . . . .	5 1/2
Portugais, 5 p. c.	39 3/4	Russie . . . . .	00
Id. 3 p. c.	25 1/4	Bésil. Empr. 1834.	84 1/2

AMSTERDAM, LE 12 AOUT.

Holl. Dette active.	100 5/8	Inscr. au gr. livre.	66 5/8
Dito 2 1/2 . . . . .	52 7/8	Certif. à Amst. . . . .	96 1/4
Différée . . . . .	52 3/4	Pologne. L. d. 500f.	100 00
Billet de change.	22 13/16	Lots de Rd. 50 f.	100 00
Syndic. d'amort.	93 7/8	Espagne. E. Ard.	20 9/16
3 1/2 . . . . .	76 1/8	Dito grd . . . . .	00 00
Soc. de comm. P.-B.	165 1/8	Dette différ. anc.	00 00
nouvelle.	99 3/4	• nouv.	00 00
Russie. H. et C. 5	104 1/2	• passive.	00 00
1829, 5	104 1/8	Austrie. Métal. 5.	000 00

ANVERS, LE 12 AOUT.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	ANVERS. Cert. Falc.	92 0/0	P
• Det. différ.	45 0/0	ÉTAT-RO. Lev. 1832.	100 7/8	P
Emp. de 48 mill.	101 3/8	à An. 1834.	97 1/2	A

### CHANGES.

HOLL. Dette active.	104 1/4	ANVERS. Métal. 5.	104 1/4
Rente remboursab.	97 1/4		
Autrich. Métal. 5.	104 1/4		
Lots de fl. 100.	100 00		
• de fl. 250.	428 0/0	Amst. c. jours . . .	pair
• de fl. 500.	630 0/0	Rotterdam, Idem . .	1 0/0
Polos. Lots fl. 300.	113 3/4	Paris, Idem . . . . .	1/8 av.
• de fl. 500.	131 1/2	• 2 mois.	5/8 0/0 p.
ANGLIS. E. à L. 1834	85 1/4	Lond. p' Estr. c. j.	40 3/4
ESPAG. Empr. 1834.	20 5/8	• 2 mois.	39 1/4
D. diff. 1834.	00 00	Ham. p' 40 HB. c. j.	35 3/16
Dit. p. 1834.	00 00	• 2 mois.	35 0/0
Dette différ.	7 1/4	Bruxelles et Gand.	1/4 0/0

### RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 12 AOUT 1837.

L'Actif Espagnol a été faible à notre bourse de ce jour par suite de 1/4 de baisse à Paris. Ardois ouvert 20 5/8 1/2 3/8 et reste 20 1/4 argent.

Primes à un mois 21 1/4 dont 1 0/0 papier.

On a fait peu d'affaires.

LLOYD BRUXELLOIS, LE 13 AOUT. (2 heures du soir.)

FONDS PUBLICS		ACTIONS.	
Emp. Rots. 5 p. c.	104 3/8	Soc. génér. en fl.	790
• 30 m. 4 p. c.	92 1/8	• en de Paris.	1670
Espagne. D. active	49 7/8	Société de Com.	137 1/2
• fin cour.	—	Banque de Belgiq.	140
• diff. 1830	—	Société nationale.	130
• 1835	—	Mutualité industr.	113
• Det. pass.	—	Actions réunies.	101 3/4

VIENNE, LE 5 AOUT.

Métalliques, 105 5/8. — Actions de la Banque, 1384 1/2.